

Relevé de décisions

Réunion de bureau du COREVIH-Bretagne du lundi 08 juillet

Présents :

Luc de Saint- Martin	Excusé
François Baptiste Drevillon	Présent
Gérald Guerdat	Présent
Marianne Kaupe	Démissionnaire
Morgane Lavigne	Absente
Bruno Le Clézio	Excusé
Eric Maniscalco	Présent
Yves Poinsignon	Démissionnaire
Cédric Arvieux	Excusé
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du CR du Bureau du 03 juin	Pas de CR – thème abordé unique : réforme des COREVIH	Pas de CR, discussion informelle
Point sur la réforme des COREVIH	<p>Le décret relatif à la coordination de la santé sexuelle a été publié au Journal Officiel le vendredi 05 juillet 2024.</p>  <p>décret JO 05072024 CORESS.pdf</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conforme à la version qui avait été présenté - Calendrier à venir (prévisionnel) : <ul style="list-style-type: none"> ▶ juillet-septembre : Groupe Technique élargi : écriture du cahier des charges (3 groupes en charge de la rédaction sur 3 items : déclinaison des missions / gouvernance & finance / partenariat) ▶ Juillet-octobre : révision du modèle économique ▶ Début octobre : Webinaire questions/réponses avec les acteurs concernés ▶ mi-février 2025 : réunion en amont de l'entrée en vigueur dans la réforme ▶ Mars 205 : application de la réforme <p>L'arrêté portant modification de la composition du COREVIH a été transmis par l'ARS Bretagne le 1er juillet 2024 et est en cours de publication sur le site du recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Bretagne.</p>  <p>Arrete_COREVIH_2024.pdf</p> <p>Cette nouvelle composition est en corrélation avec la réforme des COREVIH et les futures CORESS, l'élargissement de notre plénière dans le domaine de la santé sexuelle est significatif, tout comme les différentes actions organisées durant les semaines de santé sexuelle.</p>	
Préparation de la rencontre ARS le 29 août sur le décret de la réforme	<p>Rencontre avec l'ARS Bretagne concernant le décret de la réforme des COREVIH est fixée le jeudi 29 août 2024 à 9h30.</p> <p>1^{er} rendez-vous suite à ce nouveau décret, pour travailler ensemble sur une vision commune dans les différentes organisations à mettre en place : l'animation territoriale, données épidémiologiques VIH, ect...</p> <p>Les membres de Bureau sont sollicités pour transmettre à Cédric ARVIEUX et Gérald GUERDAT toutes les questions ou/et interrogations qui souhaitent y être abordées.</p> <p>Dead line : 07 août 2024</p> <p>Réunion d'organisation Président et Vice-Président : le 08 août à 9h00 – salle de réunion du COREVIH – WEBER / EHESP.</p>	

